ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Couverture nationale en radio et télévision : la quadrature du cercle ?

ALORS que le taux de couverture est estimé à 5,6 %, de nombreux observateurs se demandent alors à quoi servent les fonds destinés à l'entretien des équipements de réception gratuite des programmes radio et télévision publiques.

Olivier NDEMBI Libreville/Gabon

T'EST un Porgentillais qui nous interpelle au n'avons-nous plus accès aux programmes de la radio et de la télévision nationales sans passer par Canal + ? Vous savez bien que depuis le renversement de l'ancien régime par les militaires, les Gabonais ont renoué avec la première chaîne pour regarder le journal qui devient attrayant. Seul problème, quand vous n'avez pas d'abonnement ou que vous ne l'avez pas renouvelé faute d'argent, vous êtes coupés de l'information (...)".

Aborder la question de la couverture nationale en radio et télévision, du reste déjà évoquée dans ces mêmes colonnes de L'Union, c'est comme toucher à un interdit. Tant elle met en exergue la convention qui lie l'État, aujourd'hui représenté par Télédiffusion du Gabon (TDG) et l'opérateur Gabon Telecom SA. Une convention à laquelle n'ont jusque-là eu accès que quelques rares privilégiés en raison, informent nos sources, de la "sensibilité" de ce dossier à multiples ramifications.

Selon ces mêmes sources, une somme de 5 milliards 200 millions de francs seraient alloués annuellement à l'opérateur historique né de la scission en 2001 de l'Office des postes et télécommunications (OPT), dans le cadre de l'exécution de ladite convention. Une cagnotte destinée à l'entretien des équipements et installations de radio et télédiffusion dans les différents sites du pays qui les abritent. On rapporte ainsi que de 1987 à 2001, puis de 2001 à 2006, l'OPT, qui prend par la suite les habits de Gabon Telecom, sera chargé de la "colocation", des "charges" et des "prestations" en vue de permettre aux populations d'accéder librement aux quatre chaînes publiques de radio (Radio Gabon et Radio 2) et de télévision (chaînes 1 et 2).

En matière de télévision, 58 émetteurs dont 53 pour la première chaîne sont installés dans 25 localités (les chefs-lieux de provinces et quelques chefs-lieux de départements) contre seulement 5 pour la chaîne 2. En ce qui concerne la couverture en radio, 27 émetteurs FM seulement dont 14 en FM1 et 13 en FM2 seront implantés dans une dizaine de localités, pour un pays qui en compte près de 90.

De 2006 à 2008, l'opérateur national n'a plus en charge que l'entretien des équipements d'une seule chaîne de radio et de télévision publiques. Gabon Telecom se trouve donc amputée de quelques services, notamment les volets "charges" et "prestations". Serait-ce à cette période

Mais quelles que puissent être ces sommes, elles ne servent pas l'intérêt général, d'autant que le taux de couverture nationale en radio et télévision gabonaise, lui, reste quasiment nul d'année en année : moins de 5 %, à en croire des

que le montant de la convention qui lie cette entreprise à l'État aurait chuté, passant de 5 milliards 200 millions à 1 milliard 400 millions de francs ? À la Direction générale de Gabon Telecom, l'on ne souhaite pas faire de commentaire sur ce dossier, même si l'on trouve quelque peu exagérés les montants communiqués par nos sources. Mais quelles

que puissent

être ces sommes, elles ne servent pas l'intérêt général, d'autant que le taux de couverture nationale en radio et télévision gabonaise, lui, reste quasiment nul d'année en année : 5,6 %, à en croire des spécialistes. Trois émetteurs TV (Gabon 1re) seulement (Libreville, Oyem et Franceville) sur les 58 installés sur les 34 sites de la République sont fonctionnels, et autant en



Une parabole hors d'usage à Pana.

radio sur les 27 existants. La situation est telle que même

un résident de Libreville ne peut toujours pas capter Gabon 1re sans un abonnement à Canal +. De même, à Ndendé, Malinga, Ngouoni ou Onga, les populations accèdent librement aux programmes des chaînes congolaises que des nouvelles qui viennent de leur propre pays. À quoi servent donc les fonds pour la couverture de la radio et de la télévision du Gabon?

Entre-temps, Télédiffusion du Gabon (TDG), qui est née de la réforme du secteur audiovisuel public et censée s'occuper justement de la gestion des supports de transmission et diffusion audiovisuels publics sur l'ensemble du territoire national et à l'international, demeure dans la posture d'un colosse aux pieds d'argile. Au déficit de ressources propres, du sous-équipement et d'un personnel vieillissant s'ajoute un fait pour le moins curieux: des cadres de la Direction générale, travaillant à Libreville, cumulent leurs fonctions avec celles de directeurs provinciaux

(DP).

Est-ce pour combler les effectifs manquants qu'ils procèdent de la sorte? Ce fonctionnement est-il régulier ? Si oui, quelle connaissance réelle ont-ils de l'état des équipements sur le terrain depuis leurs bureaux d'Akanda? La tutelle envisage-t-elle des recrutements pour assurer la relève des agents dont la retraite est imminente? Que faire pour que le projet de couverture nationale en radio et télévision cesse enfin de ressembler à la quadrature du cercle, et prenne corps?

Un audit préalable de l'existant s'impose...

Libreville/Gabon

N dépit des budgets d'in-→ vestissement et autres ✓ fonds alloués depuis plusieurs années pour la couverture nationale des chaînes publiques sur les 89 localités du Gabon, à peine 5 régions reçoivent Radio Gabon et Gabon Télévisions. Soit 5,6 % de couverture nationale. Un scandale dont le gouvernement sortant a été saisi en même temps qu'une proposition visant prendre forme.

Tout était donc parti pour qu'un audit technique, physique et fonctionnel de tout le réseau de couverture avant tout autre acquisition ou installation de nouveaux équipements, se mette en place au mois de juin, juillet ou août derniers. L'objectif étant de faire évoluer le pourcentage de couverture au-delà de 80 % et de minimiser les coûts. Montant de l'opération : 21 millions de

à permettre enfin à ce projet de Mais tout s'est brusquement arrêté là. Car si les uns affirment que l'argent a été décaissé par le Trésor public, les autres, dont les services financiers du ministère de la Communication, disent le contraire. Entre-temps, Télédiffusion du Gabon (TDG) a commandé dernièrement et se retrouve actuellement avec des équipements sur les bras dont on est peu sûr qu'ils seront tous adaptés aux besoins techniques et environnementaux de chacun des sites à pourvoir.